

Les Hommes du jour

Dessin de A. Delannoy

Texte de Flax



Jean ALLEMANE

N° 35
10 Centimes

Le prochain numéro sera consacré à
A. MILLERAND

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
3, Rue des Grands-Augustins, 3 — PARIS (6^e)
TÉLÉPHONE 801-06

Administrateur: **Henri FABRE**

Abonnements

—o—

UN AN	6. »
SIX MOIS	3. »
TROIS MOIS	1.50
ÉTRANGER	8. »

JEAN ALLEMANE

Il est assez difficile de fixer exactement la physiologie d'Allemane. Si l'on songe que ce militant, devenu chef de parti, a très peu écrit, n'a laissé aucun volume théorique où sa pensée soit esquissée ; si l'on songe, d'autre part, qu'orateur, il n'a pas prononcé de discours-programme et qu'homme d'action, il a surtout préconisé l'action et pris part à l'action ; on conviendra que le champ des investigations psychologiques se trouve rétréci.

Nous aurons donc à nous occuper de l'homme. L'idée qu'il incarne existe cependant. Il y a l'allemanisme et bien des gens, étrangers aux questions socialistes, se sont justement demandé ce qu'on entendait par allemanisme. Nous allons essayer de l'expliquer clairement en quelques lignes rapides.

Les allemanistes ne sont autre chose que les premiers adhérents du Parti Ouvrier fondé au congrès national de Marseille, en 1879. Leurs principes étaient alors les suivants : 1^o Action révolutionnaire venant de la masse des travailleurs groupés dans les syndicats et les cercles d'études sociales ; 2^o Contrôle rigoureux des élus avec mandat impératif, avec l'indemnité réglée par les congrès régionaux et nationaux en tenant compte des charges des groupes dont ils dépendent. En résumé, subordination de l'action parlementaire, reléguée au deuxième plan, à l'action révolutionnaire. Ces considérations occasionnèrent une première scission à Saint-Etienne en 1882. L'ancien disciple de Bakounine, Jules Guesde, et l'ex-anarchiste Paul Brousse se séparèrent des allemanistes qui continuèrent à préconiser la lutte de classe et « la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme grâce à la disparition de la propriété individuelle et à la socialisation des moyens de production et d'échange ».

Cette conception de la bataille sociale fut longtemps, exception faite pour les guesdistes et les possibilistes, celle de tous les socialistes. Depuis, les luttes électorales et parlementaires ont modifié les programmes. Les hervéistes, qu'on abomine tant et dont on réclame âprement l'expulsion, n'ont fait que reprendre ces théories et dans les motions révolutionnaires qui vont être mises en discussion au prochain congrès de Toulouse, on retrouve l'esprit allemaniste. En un mot, l'allemanisme, c'est la vieille et pure tradition révolutionnaire et socialiste, reprise aujourd'hui, formulée à nouveau, et demeurée intacte, malgré toutes les compromissions et toutes les déviations.

* *

Voilà un début un peu aride. D'entrée nous patapons en pleine théorie. Revenons à Jean Allemane.

On peut lui appliquer, mieux qu'à tout autre, ce lieu commun qui consiste à dire qu'un homme est fils de ses œuvres. Certes, Allemane est fils de ses œuvres. Simple ouvrier typographe, il est devenu député, ce qui est peu, et l'un des premiers d'entre les combattants révolutionnaires de notre époque, ce qui est beaucoup mieux.

Cela ne veut pas dire qu'Allemane soit un orateur prestigieux ou un journaliste redoutable. Il ne sait pas écrire et il parle à la bonne franquette, d'une façon un peu romantique, en roulant des tonnerres dans sa gorge. On l'a même quelque peu blagué là-dessus. On a insinué perfidement que Jean Allemane ne possédait d'autres qualités que celle d'avoir été condamné aux

travaux forcés. La malignité de certains camarades lui a même trouvé ce sobriquet ingénieux : la *voix des chaînes*. On a eu tort de le blaguer, d'autant plus tort qu'Allemane qui est un très brave homme entend mal ce genre de plaisanterie.

Pour nous, fidèle à notre méthode qui consiste à ne dire du mal de personne et à rendre à chacun la justice qui lui est due, nous ne nous livrerons pas à ce jeu facile. Nous voulons oublier les petits travers et les petits ridicules dont tout homme est, d'ailleurs, loti, pour ne voir que le militant révolutionnaire, toujours prêt à l'action, toujours prêt au dévouement. Nous raconterons simplement la vie de Jean Allemane et les lecteurs pourront juger.

* *

Jean Allemane, considéré généralement comme originaire de Paris, est un méridional. Il est né dans le département de Haute-Garonne, à Sauveterre, le 25 août 1843. Mais son enfance s'écoula dans la capitale. Son père, ayant fait de mauvaises affaires à la suite de la révolution de 1848, vint s'établir à Paris. Le jeune Allemane avait alors six ans à peine. On le voit, il aurait quelque droit à se proclamer enfant du pavé parisien.

Il grandit parmi les gamins du faubourg et fit son apprentissage de typo à l'imprimerie Dupont. Jeune encore, à l'âge de seize ans, il était vaguement révolutionnaire et se rangeait parmi les ennemis du pouvoir. On le vit prendre part à une grève qui éclata chez Donnaud, imprimeur rue Cassette. Ce fut son premier acte de militant. Peu après une nouvelle grève se déclara de laquelle il n'eut pas à s'occuper. Mais il était déjà désavantageusement connu. Il fut arrêté, jeté en prison pendant deux mois. En prison, il réfléchit. Il vit clairement quel était le sort des prolétaires et à quelle action il fallait se vouer. De républicain, il se sentit devenir socialiste. Alors, il se jeta dans la bagarre. Il commença par fonder quelques groupements éphémères. Puis les événements se précipitèrent : la Guerre, le 4 Septembre, la Commune. Avec son frère François, Allemane fut de toutes les batailles de la rue. Le 4 Septembre, il se mit à la tête d'une trentaine de militants et entra à l'Hôtel-de-Ville, fusil en main. Cela lui valut d'être délégué au Comité central par le 59^e bataillon.

* *

Allemane se mit alors à fonder des comités de quartier qu'il fit fusionner ensuite en une fédération de la rive gauche. Il était déjà le porte-paroles des socialistes-communistes. Un moment il fut arrêté. Il se trouvait aux avants-postes, lorsqu'il apprit la reddition ; il s'efforça de prouver à sa compagnie que les généraux s'étaient moqués de la capitale. Malgré tout, il put profiter de la désorganisation générale, filer entre les doigts de ses ennemis et rentrer à Paris.

Ensuite, ce fut l'affaire des fameux canons de Montmartre qui déterminèrent la Commune. On sait que le gouvernement voulait enlever aux Parisiens leurs canons qui leur appartenaient et qu'ils avaient, d'ailleurs, payés de leur propre argent. Les bataillons s'insurgèrent. La population les suivit et s'opposa à la remise des canons.

Le bataillon d'Allemane possédait un canon qu'on avait baptisé *Alsace-Lorraine* et qui se trouvait place des Vosges. Déjà l'*Alsace-Lorraine* avait été saisi et ramené dans la cour de l'Ecole polytechnique. Le 50^e bataillon avait suivi. Toutes les portes étaient fermées et la foule, au dehors, se répandait en imprécations. Alors le directeur général se mit à pérorer ; il adressa ses remerciements au bataillon et s'écria :

— Au nom de l'Ecole polytechnique, je prends possession de ce canon.

Tout-à-coup une voix s'élève, furieuse :

— Au nom du peuple, je reprends ce canon. Camarades, baïonnette au fusil.

C'était Allemane. Les révolutionnaires le suivent, se placent à ses côtés et, sous les yeux du général stupéfait, les voilà qui s'attèlent au canon, forcent la porte ! Au dehors, la foule les acclame et se joint à eux. Si bien que l'*Alsace-Lorraine* est ramené place des Vosges au milieu de cinq à six mille hommes.

* *

On pourrait citer à l'actif d'Allemane plus d'un fait de ce genre. Partout où il y a des coups à donner et à recevoir, on est sûr de le trouver. Il se signala si bien à l'attention que, lorsque la Commune fut vaincue, on l'arrêta des premiers avec son frère. Une première fois, on le condamna à quinze mois de prison. Puis un autre conseil de guerre le condamna à mort. Il eut la chance de trouver trois voix pour les circonstances atténuantes. Ces trois voix le sauvèrent.

Après, on l'envoya au bagne de Toulon. Allemane a raconté, dans un volume, toutes ces péripéties. A Toulon, il fut mis aux fers pendant cinq longs mois. Puis il s'embarqua à bord du *Rhin* pour l'île Nou. A noter le nom d'un garde-chiourme qui conquiert une réputation terrible parmi les forçats, un nommé Charpyat. Au bagne, Allemane demeura ce qu'il était en liberté. C'est-à-dire que malgré les vexations et les tortures, il ne voulut point plier. On ne put réussir à le dompter.

Un jour, il prépara une évasion dans des circonstances particulièrement dramatiques. L'évasion fut couronnée d'insuccès. Allemane fut ramené au bagne avec treize de ses compagnons qui avaient tenté de fuir avec lui. On le condamna à cinq ans de double-chaine.

* *

Cinq ans de double-chaine. On s' imagine quel supplice ce fut pour le militant qu'était Allemane. Pendant trois ans et demi, il dut le subir jusqu'au jour où un numéro du *Journal Officiel* lui tombant dans les mains, il apprit qu'un ministre venait de jurer que les déportés communards n'étaient plus soumis au régime du bagne. Exactement ce que devait faire plus tard un autre ministre à propos de la double-boucle et du tortionnaire Lebon. Les mensonges ne coûtent pas grand chose aux ministres.

Allemane s'empara de cette occasion. Il refusa d'obéir, se répandit en menaces, fit un tel potin qu'une émeute manqua d'éclater. Le scandale aurait pu passer les mers. Le gouverneur, justement effrayé, finit par céder. Allemane et les autres déportés furent soustraits à l'affreux régime ; ils cessèrent d'être des forçats.

* *

A l'amnistie, il rentra en France. Mais il n'avait pas encore fini avec ses adversaires. Soixante d'entre

les communards furent condamnés à cinq ans de bannissement. Allemane était des soixante. Il refusa carrément de quitter Paris, se montra dans les groupes et dans les réunions. Le gouvernement n'osa pas le faire arrêter.

Alors Allemane se jeta à nouveau dans la bataille politique et sociale. Il fonda le Parti Ouvrier. L'allemanisme, dont nous avons parlé très rapidement, prit naissance. Et dans son journal, le *Parti Ouvrier*, Allemane ne cessa de préconiser la grève générale, bien avant Aristide, bien avant la C. G. T., il convient de le noter. En même temps, s'il admettait la tactique parlementaire, il ne voulait des élus que pour donner plus d'ampleur à la propagande. Pour lui, le rôle des élus était de parcourir le pays, de semer partout la bonne parole, de fonder des groupes et des syndicats. Quant au Palais-Bourbon, ils n'avaient rien de sérieux à y faire.

Où sont ces théories d'antan ? Des années de parlementarisme ont passé depuis et changé tout cela. Allemane lui-même, vieilli et moins ardent, a quelque peu modifié sa façon de voir. Les anciens allemanistes, les révolutionnaires d'autrefois, se groupent aujourd'hui autour de Gustave Hervé et dans la C. G. T.

* *

Depuis l'amnistie, le militant impénitent qu'est demeuré Allemane a été de toutes les batailles de la rue. Pendant la période boulangiste, on a pu le voir lutter au premier rang et son intervention ne fut pas chose négligeable. Il compta parmi ceux qui contribuèrent le plus à sauver la République.

Pendant l'Affaire, Allemane fut encore des premiers parmi les combattants. Là encore, il sut entraîner les travailleurs et hâter le triomphe de la vérité.

Puis on eut l'idée étrange d'en faire un député. En un moment où le nationalisme était encore tout puissant, on posa sa candidature, dans le onzième, contre Max Régis, le fougueux antisémite, aujourd'hui marié à une demoiselle juive. L'affaire fut chaude. Ce fut une véritable bataille. Les républicains, tremblant de peur, firent bloc derrière Allemane. Le radical Clemenceau, qui ne songeait pas encore à poursuivre la classe ouvrière et à la faire fusiller, écrivait dans l'*Aurore* :

« Nous avons besoin de lui (Allemane) ; il n'a pas besoin de nous. »

Allemane fut élu. Aux élections suivantes, il se représenta sans succès. Les électeurs de Floquet et de Fabérot ne voulurent plus de lui et le nationaliste Congy passa à sa place.

Mais en 1906, Allemane prit sa revanche. D'ailleurs il n'apparaissait point comme si terrible aux yeux des petits bourgeois du quartier. On le renvoya à la Chambre.

* *

Voilà donc l'histoire très résumée d'Allemane. Pour le reste, nous renvoyons les lecteurs à son volume de souvenirs. Maintenant, il nous faut conclure.

Certains, oubliant trop facilement le passé de cet homme, lui reprochent son présent. Nous avons fait allusion à quelques-unes des plaisanteries qui se débitent sur Allemane. Qu'on le blague, il n'y a rien à dire là-dessus. Tout le monde peut s'attendre à être blagué. Mais il faut rendre justice à Allemane. S'il a vieilli et perdu un peu de son ardeur révolutionnaire, il n'en est pas moins resté entièrement fidèle à la cause des travailleurs. Il est toujours des nôtres. Chaque année, au

DEMANDEZ, RECLAMEZ, EXIGEZ, dans tous les kiosques, chez tous les libraires, dans toutes les bibliothèques de gare, la 26^e série du *Dictionnaire Encyclopédique LA CHATRE*. La série de 40 pages in-4^o, sur trois colonnes, 0 fr. 50. Abonnement par 10 séries, 5 fr. Librairie du Progrès, 3, rue des Grands-Augustins, Paris (6^e).

moment du départ de la classe, quand on organise, dans les différents quartiers de Paris, des réunions pour les jeunes conscrits, j'ai entendu Allemane affirmer sa haine du militarisme et son espoir en la Révolution prochaine.

Combien en a-t-on vu d'ex-révolutionnaires, d'anciens ouvriers, devenus petits patrons ou nommés députés par leurs camarades de lutte, qui sont allés jusqu'au bout dans la voie des reniements et se sont retournés contre leurs camarades de la veille ? On ne pourra, certes, faire ce reproche à Allemane. Député, il est demeuré ce qu'il était simple militant, c'est-à-dire un camarade, sans orgueil, toujours prêt à être utile, aimant toujours le peuple de cet amour ardent et un peu romantique de sa jeunesse.

Seulement l'époque n'est plus aux batailles de la rue, aux barricades, aux coups de feu. Le vieux révolutionnaire, fatigué, désillusionné peut-être, subit l'influence de son temps. Il semble dormir. Laissez venir

une nouvelle bataille et vous verrez le révolutionnaire se réveiller, se jeter des premiers dans la lutte et payer de sa personne.

Car il est surtout l'homme de la rue et de l'action. C'est en pleine bataille qu'il doit apparaître et qu'on peut le mieux voir ses qualités d'audace et de promptitude. Il n'est pas fait pour les joutes oratoires du Palais-Bourbon et les combinaisons des politiciens. Il n'est ni théoricien, ni chef d'école. C'est simplement un fils du peuple, un fils d'ouvrier, ouvrier lui-même, qui comprend et qui mène la lutte, franchement, en plein soleil. Il ne faut pas chercher autre chose dans Allemane. Et quand on considère le travail accompli, les groupements fondés, les syndicats créés, l'esprit révolutionnaire inoculé, pour ainsi dire, aux travailleurs, on est bien obligé de conclure qu'Allemane n'a pas perdu son temps et qu'il a fait largement sa besogne.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous la lettre de Marc-Lapierre dont nous parlions dans notre précédent numéro. Nous la publions in-extenso. Il nous paraît, en effet, qu'elle présente un certain intérêt.

Rappelons que cette lettre nous est adressée à propos de notre numéro sur l'ineffable Maujan, dans lequel nous notions les démêlés de notre sous-ministre avec Marc-Lapierre.

Ajoutons qu'en appelant Marc-Lapierre maître chanteur, nous n'avions aucunement l'intention de l'injurier. Après un procès fameux, et alors que la presse entière lui a décerné ce qualificatif, nous avons cru pouvoir le lui donner à notre tour. Il se peut, au fond, que Marc-Lapierre soit victime. Puis, en bien y songeant, maître chanteur ou honnête homme, bah ! les mots n'ont que la valeur qu'on leur accorde.

Abbots Mount, Queen's road,
Saint-Hélier (Jersey), 3 septembre 1908.

Monsieur Victor Méric,
gérant des *Hommes du Jour*,

Dans le numéro des *Hommes du Jour* consacré à Adolphe Maujan vous dites ignorer pourquoi celui-ci s'est efforcé d'obtenir mon arrestation.

Je laisse de côté l'injure que vous m'adressez, car je suis certain que vous la regretteriez si vous connaissiez les dessous de la poursuite dont j'ai été victime, et je réponds à la question implicitement posée, en vous priant d'insérer ma lettre, conformément à l'article 13 de la loi de 1881.

Non seulement Maujan était l'associé, aux termes d'un acte reçu par Moyne, notaire à Paris, le 22 mai 1905 (je précise) du financier que j'aurais fait chanter, et que j'ai vu pour la première fois chez le juge d'instruction, mais encore, le dit Maujan, me savait posses-

seur de la photographie du reçu de vingt-cinq mille francs qu'il avait délivré, dans un moment de détresse, au belge Lepère, directeur de la Banque Centrale de Crédit Mobilier.

L'original de ce reçu, rendu à Maujan la veille de la disparition de Lepère, avait été photographié, et c'est cette photographie qui a permis à Lepère de ne jamais être inquiété, ni à Saint-Cloud-Montretout où il venait fréquemment, ni à Bruxelles.

La photographie qui se trouvait dans mes papiers saisis à Londres, m'a été subtilisée avec diverses pièces et un titre de mille francs de rente française d'une valeur de 33.000 francs.

Parmi les papiers détournés, il se trouvait un document suggestif que je suis en train de reconstituer. Il s'agit de la liste des créanciers ayant saisi, il y a quelques années, l'indemnité parlementaire d'un député dont il a été beaucoup question dans l'affaire Rochette.

Le total des créances s'élevait à 413.000 francs environ. Or, aujourd'hui ce député roule en auto de soixante chevaux, a villa dans le Sud-Ouest, possède en un mot une superbe fortune.

Et dire qu'il y a encore des imbéciles qui croient à la probité de tous ces coquins !

Les poursuites que j'exerce actuellement contre le juge Joliot, le chef de la sûreté Hamard et d'autres mouchards de son équipe, édifieront du reste prochainement le public.

Veuillez agréer, Monsieur, mes empressées civilités.

MARC-LAPIERRE.

A NOS LECTEURS

Nous venons de faire brocher les douze numéros des HOMMES DU JOUR constituant la 2^e Série. Cette série comprend les biographies de HENRI BRISSON, GEORGES YVETOT, LÉPINE, MARCEL SEMBAT, BUNAU-VARILLA, SÉBASTIEN FAURE, MAURICE BARRÈS, RENÉ BERENGER, ED. VAILLANT, PAUL DESCHANEL, CAMILLE PELLETAN, JEAN GRAVE.

Nous en avons fait déposer un certain nombre d'exemplaires dans les kiosques et chez les libraires. Les lecteurs qui éprouveraient des difficultés à se les procurer les trouveront dans nos bureaux. Prix : 1 fr. 20 ; franco, 1 fr. 30.

A partir du mois d'octobre, les HOMMES DU JOUR paraîtront sur huit pages.



Imp. LA LIBÉRATRICE (Assoc. ouv.), 83, rue de la Santé, Paris.

L'Administrateur-Délégué : L. VERRIER. — Le Gérant : Victor MÉRIC.